

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 25 (1937)

Heft: 507

Artikel: Le camp national des éclaireuses suisses

Autor: K.J.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-262757>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION
M^{lle} Emilie GOURD, 17, rue Töpffer
ADMINISTRATION
M^{lle} Marie MICOL, 14, rue Micheli-du-Crest
Compte de chèques postaux I. 943
Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

Organe officiel
des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

ABONNEMENTS
SUISSE Fr. 5.—
ÉTRANGER 8.—
Le numéro 0.25
Les abonnements partent du 1^{er} janvier. À partir de Juillet, il est offert des abonnements de 6 mois (3 Fr.) valables pour la semaine de l'année en cours.

ANNONCES
La ligne ou son espace :
40 centimes
Réductions p. annonces répétées
Les abonnements partent du 1^{er} janvier. À partir de Juillet, il est offert des abonnements de 6 mois (3 Fr.) valables pour la semaine de l'année en cours.

Je pense que la femme est une personne d'abord, et que la féminité ne vient qu'en second lieu. Je pense aussi que nous devrions considérer plus qu'on ne le fait généralement la valeur de la maternité spirituelle sous son aspect social.
Mgr. HOOGFELD, professeur à l'Université catholique de Nimègue.

La „saison féministe“ de Genève

Bien qu'elle batte son plein au moment où ces lignes sont écrites, et que nous ne puissions, de ce fait, la passer en revue dans son ensemble; bien que le point central de toutes les activités féministes soit constitué cette année par ce fameux Statut de la femme, inséré à l'ordre du jour de l'Assemblée de la S. d. N. et sur lequel les véritables débats ne sont non plus point encore engagés à cette heure, mais seulement des pourparlers préliminaires; bien que, donc, nous soyons d'une manière générale trop plongée actuellement dans le travail, pour pouvoir le considérer ici avec le recul suffisant — d'intéressantes et utiles manifestations ont toutefois pris date depuis la parution de notre dernier numéro, dont nous voudrions dire déjà quelques mots.

Ce fut d'abord la session, précédée par deux séances de sous-Commissions, du Comité Exécutif de l'Alliance Internationale pour le Suffrage. Celui-ci ne s'étant plus réuni depuis la date de la Conférence de Zurich, à la fin de février, son ordre du jour se trouvait forcément pas mal chargé: affaires administratives intérieures, finances, cooptation d'un nouveau membre en remplacement de Miss W. Kydd (Canada) démissionnaire pour cause de surcroît d'occupations, rapports des Commissions, activité future de l'Alliance, projets pour le Congrès de Copenhague en 1939, possibilités d'affiliation de nouvelles Sociétés en Norvège et en Lithuanie, ceci à la suite du voyage de propagande fait dans les pays du Nord, par Miss Heneker, etc., etc. Une question surtout, qui a donné lieu à un long échange de vues très animé, est la création d'un groupe international de jeunesse féministe, dont M^{lle} Marie Ginsberg a pris la présidence, les autres membres du petit Comité spécial étant M^{me} Wolfowa (Tchécoslovaquie), vice-présidente, et M^{lles} Sulzer (Suisse) et Langenheim (Suède) secrétaires. L'organisation et le programme d'action de ce petit groupe ont été encore longuement discutés au cours d'un charmant déjeuner offert par Mrs. Corbett Ashby à une dizaine de jeunes femmes, suisses, hollandaises, anglaises, suédoise, française, etc. de passage à Genève. Evidemment, la mise sur pied d'un groupe de cet ordre n'est pas chose immédiatement facile, mais avec quelle sympathie et quel intérêt cet effort de la génération qui monte ne sera-t-il pas accueilli par la génération déjà en haut de la pente, et qui s'inquiète souvent, et à juste droit, de savoir qui prendra en main sa succession et la suite de ses travaux?

Le Comité Exécutif de l'Alliance a également pris connaissance avec grand intérêt du plan d'édition dressé par M^{me} Adèle Schreiber pour un volume sur l'histoire du mouvement suffragiste que l'Alliance l'a chargée d'écrire. Que l'on ne s'attende pas à une compilation de rapports, œuvre aussi monotone qu'abstraite, mais bien davantage au récit vivant, illustré de portraits de personnalités connues, du développement de notre mouvement, dans ses relations avec les autres grands courants d'idées qui ont traversé le monde depuis la Révolution française. Quant au travail des Commissions, notons spécialement l'émuovant appel que va adresser Miss Neilans, présidente de la Commission d'égalité de la morale, aux femmes membres de l'Alliance pour leur rappeler les principes jamais vieillis, et trop souvent oubliés, qui sont à la base de la Fédération abolitionniste, et les suggestions fécondes en conséquences utiles de M^{me} Plaminkowa relatives entre autres à l'assurance-maternité, à la morbidité féminine comparée à la morbidité masculine parmi les travailleurs, etc.

(La suite en 3^e page)

E. Gd.

Une objection facile au vote des femmes

On entend souvent répéter que l'introduction du suffrage féminin ne ferait que doubler le nombre des électeurs, et par conséquent le nombre de ceux qui se prononcent sans jugement et sans posséder la maturité politique nécessaire. L'égalité politique des deux sexes serait donc absolument inutile.

On se garde bien de dire que, dans cette moitié du peuple qui vote, se trouvent des hommes très nombreux qui ne se préoccupent pas du bien général, mais votent et élisent suivant le mot d'ordre de leur parti; et cependant, personne ne parle de retirer leur droit de vote à ces citoyens; dans une démocratie, le droit de vote constitue la base de la souveraineté; et les partis politiques ne peuvent ni ne veulent renoncer à ce troupeau de électeurs si souvent critiqué. A la moitié féminine du peuple suisse, on refuse le droit de vote sous prétexte que les femmes sont dépourvues d'esprit critique et manquent d'indépendance en matière politique. Et cependant notre mou-

vement féministe, où l'on voit des femmes critiquer sévèrement l'hégémonie masculine qui caractérise notre démocratie, prouve que de très nombreuses femmes pensent par elles-mêmes, sont capables de jugement, sont prêtes à exercer leurs droits politiques selon leur conscience civique et avec le sentiment de leur responsabilité.

Il existe sans doute une foule de femmes qui ne s'élèvent pas au-dessus du niveau des électeurs moyens, mais du moment qu'on n'enlève pas à ceux-ci leurs droits civiques, rien ne s'oppose à ce qu'on les accorde à celles-là, si l'on tient au principe du peuple souverain. La souveraineté populaire, ce n'est pas l'hégémonie masculine; le peuple est constitué par les hommes et par les femmes! Il n'est pas permis de dire que l'égalité politique des deux sexes ne sert de rien tant qu'un essai n'a pas été tenté. L'égalité civique implique le sentiment de la responsabilité. Les femmes réclament leurs droits et leur part de responsabilité pour le bien de cette communauté dont elles font partie aussi bien que les hommes. S. F.

Enfin!

Le canton de Vaud, suivant l'exemple de plusieurs cantons, a cause peut-être, de la révision du Code civil français qui reconnaît à la femme mariée la capacité civile, a supprimé, il y a trois mois, l'obligation, pour la femme mariée, de produire une autorisation maritale pour obtenir son passeport.

Les féministes ont trop souvent critiqué cette disposition vexatoire, unilatérale, injuste et tracassière, que ne justifie aucun texte de loi et qui a été imposée en vertu de la toute puissance masculine par un abus de droit patent, pour ne pas saluer avec satisfaction le fin de cette contrainte, humiliante pour les femmes. S. B.

La nationalité de la femme mariée à la Société des juristes suisses

La Société des juristes suisses, siégeant à Sion, les 13 et 14 septembre dernier, a discuté de diverses questions actuelles, et notamment celle de la nationalité suisse. Le rapport présenté sur ce sujet émettait une opinion fâcheuse sur la pétition adressée en 1932 au Département fédéral de justice et police par cinq grandes associations féminines, et son auteur étant fort mal renseigné sur les buts et l'activité de nos associations féminines suisses en général, M^{mes} Leuch et Quinche estimèrent indispensable de redresser certaines erreurs, au cours de la discussion qui s'engagea sur les bases de ce rapport.

M^{lle} Quinche, parlant comme juriste, déclara que notre pétition ne portait aucune atteinte à l'unité de la famille, et qu'elle réclamait seulement pour la femme suisse qui épouse un étranger le droit de conserver la nationalité suisse, ceci qu'elle acquière ou non la nationalité de son mari. Cette mesure n'est autre chose que la reconnaissance à la femme mariée de l'imprescriptibilité du droit de cité suisse, dont jouissent chez nous tous les hommes et toutes les femmes célibataires, s'ils prennent une nationalité étrangère.

De son côté, M^{me} Leuch, répondant au rapporteur qui affirmait que la femme n'est aucunement lésée par le changement de nationalité qui lui est imposé, et citant de nombreux cas de femmes qui, dans un désespoir profond, se sont adressées à elle, démontra que la perte de la nationalité suisse entraîne pour les ressortissantes suisses devenues étrangères par leur mariage et résidant dans notre pays des difficultés très graves, tant au point de vue du permis de séjour et du droit au travail qu'à celui de la possibilité d'être admise dans les hôpitaux en cas de maladie.

L'atmosphère de cette Assemblée n'était guère féministe. L'avis gouvernemental fut nettement négatif quant à notre revendication, et seul, le professeur Burkhardt (Berne), une autorité absolue en matière de droit civil, déclara notre demande légitime, sans toutefois en avoir étudié encore les conséquences juridiques. Dans la suite, il est vrai, et en conversations particulières, plusieurs juristes nous manifestèrent leur approbation: nous regrettons vivement qu'il ne l'aient pas fait en public!

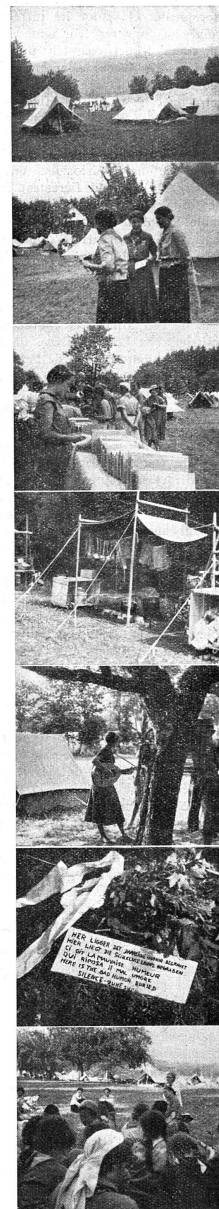
De toutes façons, nous avons devant nous un travail considérable d'éducation et d'orientation à accomplir pour arriver à faire comprendre aux hommes et aux femmes suisses, que la femme aussi a droit à sa propre nationalité, et que l'unité de la famille ne souffrira en rien de ce que, devenue étrangère par son mariage, la femme conserve aussi son ancien droit de cité. A. L.

Le Camp National des Eclaireuses suisses

On parle beaucoup à l'heure d'aujourd'hui de l'éducation civique de la jeune fille et, à ce sujet, il nous paraît opportun de rappeler l'effort du Mouvement des Eclaireuses.

Actuellement, la Fédération suisse groupe plus de 5000 jeunes (et la Fédération des Eclaireuses plus de 20.000 garçons) désireuses de servir Dieu, leur famille, leur patrie, d'aider leur prochain en tout temps, d'obéir à la Loi de l'Eclaireuse qui exprime par l'affirmative l'Eclaireuse idéale telle que le fondateur Baden-Powell l'a entrevue. La Loi stimule constamment la marche ardue qui mène à la conquête de soi-même et à la construction du caractère; d'autres ont déjà foulé ce sentier et les quatre «F» des anciens «Turnverein» synthétise le même élan Frische — Frei — Fröhlich — Fromm: la chevalerie n'avait elle pas aussi la même inspiration? Cette solide base religieuse et morale sert d'appui à toute l'activité pratique du scoutisme et emporte dans le même enthousiasme aussi bien les garçons que les filles. Pour ces dernières, «le Mouvement a pour but le développement harmonieux des qualités morales, intellectuelles et physiques des jeunes filles. Il s'efforce de les rendre aptes à coopérer à la vie civique de la nation et de les préparer à leur tâche de gardienne du foyer et de protectrice de l'enfance». Cette citation extraite des statuts de la Fédération des Eclaireuses suisses, affirme nettement les tendances du scoutisme féminin et le différencie du mouvement éclairer. La réalisation de ce programme psychologique est extraordinairement vivante, grâce au génie de Baden-Powell qui a su lui donner un parfum d'aventure et de jeu, captivant au plus haut degré.

Une des formes qui répond le mieux à l'amour qu'on les adolescentes pour l'imprévu est la



Photos et clichés „Berna“

Le camp des Eclaireuses

vie dans la nature en campant sous la tente. L'esprit de création, d'entraide, de discipline donne l'occasion de suivre l'idéal scout, de faire face joyeusement aux mille petites difficultés de la vie de tous les jours: le vent qui contrarie le feu, la soupe qui brûle, les grandes marmites à nettoyer, le travail à accomplir, ou la tente à partager avec des compagnes inconnues et dont les «angles» accrochent souvent de désagréable façon nos propres aspérités, l'observation scrupuleuse et rapide des ordres donnés, la pluie qui oblige à surveiller nuit et jour l'état des tentes, etc., etc. N'est-ce pas un moyen excellent pour amorcer cette endurance, cette esprit débrouillard et de coopération dont la future mère de famille aura un ugent besoin? Et la responsabilité ne donne-t-elle pas aux chefs ayant charge d'âmes

Aidez-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés.

Σ 1436

ce sixième sens qu'ont toutes les femmes lorsqu'elles mettent en lumière à une plus ou moins grande échelle leur instinct maternel?

Le Camp national de Baldegg n'a pas faili à sa tâche; il a agrandi l'horizon de ses campeseuses en leur donnant l'occasion de fraterniser, non seulement entre Romandes, Suisses alémaniques et Tessinoises, mais encore avec quelques éclairées d'Angleterre, de Suède, du Danemark, de France, de Pologne, de Belgique et d'Australie. Le pèlerin qui venait visiter le camp apercevait, du train déjà, une grande prairie, couverte de tentes, bordée de forêts au midi, au nord, parsemée de pompiers, de papiers et doucement inclinée jusqu'à un délicieux petit lac de Baldegg qui ridait souvent une brise légère allant se perdre dans les roseaux qui bordent ses rives. Baldegg! Ce fut un vrai voyage de découverte, car, à part les confitures de Lenzburg, bon nombre de campeseuses ignoraient le Seethal et ses richesses tant économiques que culturelles et historiques. Du 3 au 10 août, ce fut une activité intense pour se documenter et visiter les différents châteaux ou ruines qui donnèrent leur nom aux 12 «familles» du camp lequel comptait près de 400 participantes. M^{lle} Weber (Berne), esquissa, lors d'un feu de camp, un aperçu clair et précis de l'histoire de cette vallée qui a gardé tout le charme de la vieille Suisse. Chaque «famille» s'était ingéniée, tant par la couleur de son foulard que par le «totem» qui la symbolisait, à rendre vivant le nom historique qui était le sien. Habsbourg montrait fièrement la tête couronnée de Rodolphe (une nuit, par un mystère inconcevable Rodolphe déménagea dans un autre camp, mais, après pourparlers diplomatiques, il revint vers son peuple); Wildegg avait orné son portique d'une magnifique cloche de vache dont le son argentin saluait les visiteurs de marque; Grunenberg possédait un imposant chevalier revêtu de son armure et chevauchant un fringant coursier, etc. Le «Tombeau de la mauvaise humeur» donnait le «la» de l'atmosphère du camp et le sourire de la Commissaire nationale en résumait la gaieté.

Mentionnons encore la belle casuerie de M^{lle} Bridel, directrice de l'Ecole Vinet, à Lausanne, sur Le Mouvement et l'Ecole (le Dr. Gessler, de Bâle, traita le même sujet en suisse-allemand). M^{lle} Bridel sut captiver l'intérêt de ses auditrices et ne leur cacha pas que, si les gens d'école ont souvent grande sympathie pour le scoutisme, il faut aussi que les Eclairées comprennent qu'elles ont les destinées du Mouvement entre leurs mains; seules leur discipline et leur loyauté lui aideront à conquérir une place toujours plus grande. Enfin le président de la Ligue pour la protection de la Nature, le Dr. Pfähler, de Soleure, donna, dans les trois langues nationales un aperçu de l'activité bienfaisante de cette Ligue.

De bonne heure, chaque matin, les catholiques assistaient à la messe célébrée dans la «chapelle de la forêt» par l'aumônier du camp. Ensuite, le silence impressionnant du lever du drapeau (le drapeau suisse et le drapeau international des Eclairées faisaient ensemble l'ascension du mat) sous un ciel qui fut invariablement bleu et ensoleillé. Le mot d'ordre de la journée que suivait une courte méditation permettait aux chefs de camps d'avoir contact avec leurs «filles». Puis elles vauquaient aux diverses besognes quotidiennes: ravitaillement, ordre, cuisine. Ensuite, elles participaient aux groupes de travail: observation de la nature, danses populaires, topographie, travaux manuels, etc. Tout cela leur donnait l'occasion d'approfondir leur métier de chef sous

la direction de cheftaines expérimentées. Ajoutez à cela de grandes excursions dans la Suisse primitive, des feux de camp où les campeseuses purent montrer leurs talents dramatiques et leur esprit d'invention, et vous aurez une vision de ce que furent ces 10 journées d'enchantement. Le dimanche 8 août vit accourir les parents et amis des campeseuses; ils purent assister, le matin aux différents cultes célébrés dans la forêt, l'après-midi aux démonstrations et aux jeux qui avaient été préparés en leur honneur.

Aussi, lorsque la Commissaire nationale clôtura le camp, put-elle dire à la fois sa satisfaction pour sa réussite, et son espoir qu'il soit un levain puissant pour le développement futur du Mouvement: «Nous allons quitter ce beau camp dit-elle, cette vie dans la nature, entre nous, et rentrer dans nos familles, à l'école, au bureau, à l'atelier, reprendre la vie de tous les jours... la transition est parfois un peu difficile... Je vous propose de faire un effort spécial pour que la suite du Camp national soit une excellente reprise de la vie civile... Et puis, j'immettrai encore un vœu, c'est que beaucoup d'entre vous se préparent à devenir adjointes, puis cheftaines. Tant de nos petites sœurs voudraient entrer dans nos rangs, mais nous manquons de chefs... Etre cheftaine, cela suppose du travail, du dévouement, de la persévérance, certains sacrifices... mais beaucoup de joies aussi et cela vaut la

peine de collaborer à préparer à la vie de tant de jeunes de notre patrie». N'était-ce pas la conclusion logique de la devise du camp: «Un pour tous, tous pour un».

K. J.

Esclavage de femmes

Nous empruntons à la revue mensuelle *La prophylaxie antivenérienne* les deux lettres ci-après, adressées à notre amie, M^{me} Brunschwig, quand elle était encore sous-secrétaire d'Etat, par des pensionnaires des ignobles maisons dites «maison d'abâtage». On ne saurait trop faire entendre à des femmes le cri de désespoir de légion d'autres femmes, officiellement soumises au plus terrible des esclavages:

Madame la Ministre, je viens au nom de plusieurs camarades vous signaler un cas qui ne peut durer, vous avez la de quoi avoir la reconnaissance de femmes qui appellent au secours. Nous travaillons en maisons d'abâtage. On nous donne 2 fr. 50 ou 3 fr. par client. On nous impose 35 à 50 fr. de frais par jour pour notre nourriture, vous voyez donc ce qu'il nous faut faire de clients pour gagner quelque chose. Les jours de fêtes et les dimanches, il nous faut subir de soixante et quatre-vingt clients par jour. Quand on a fait cela quelques mois, on est malade, et on parle de protection de la femme!!

VARIÉTÉ

Coiffures

L'Exposition d'art italien organisée à Paris en 1935 exerça, on s'en souvient, une grande influence sur la mode féminine; pendant l'hiver suivant, on ne vit que robes amples tombant en plis harmonieux, larges manches froncées à l'épaule, encolures rondes. Les femmes blondes évoquaient la «Flore» du Titien; les femmes minces semblaient sorties d'un tableau de Botticelli; les semis de fleurs apparurent, rappel de la «Primavera» du musée des Offices, et se prolongèrent jusque sur les petites vestes de toiles de cet été. Pour cet automne, on peut affirmer, sans se tromper, que les femmes porteront...

— Des fichus, des capuchons, nous le savons. Cet été déjà des bataillons de jolies filles ont passé dans nos villes, dans nos stations, se protégeant contre les ardeurs du soleil au moyen d'un fichu noué à la paysanne. Coiffure, qui, en dépit des apparences, n'est pas si facile à porter; elle encadre à merveille un visage de paysanne, souligne la finesse des traits de la Valaisanne, de l'Italienne, au visage cuit par le soleil, ridé, parcheminé; elle rajoint les vieilles, elle ne sied pas toujours aux jeunes; elle demande une longue habitude pour être seyante. Il faut avoir toujours porté le fichu pour qu'il s'adapte parfaitement au type. Voyez les femmes de Russie. Leur fichu est le même depuis toujours, et le bolchévisme n'y a rien changé.

Mon propos n'est pas de vous annoncer la venue du fichu, mais bien la réapparition des tresses. Les tresses seront à la mode, cet hiver; celles qui n'ont pas sacrifié leurs cheveux vont triompher, les blondes surtout. Car il s'agit ici de blond vénitien. Il s'agit de l'influence que va exercer, qu'exerce déjà la magnifique exposition du Trintoret, ouverte à Venise jusqu'au mois de novembre et qui, durant tout l'été, a attiré des foules de visiteurs. Il s'agit de l'influence du

grand peintre sur la mode. Non pas sur les robes, car ses effigies féminines portent des robes hébraïques, m^{me} XVI^e siècle, dont il serait difficile de s'inspirer et qu'il serait encore plus difficile de porter.

Au palais Pesaro, on est frappé par les coiffures de femmes de Trintoret; toutes blondes, du vrai blond vénitien, lequel n'a rien de commun avec ce que les coiffeurs baptisent de ce nom en teignant leurs clients trop dociles, un blond qui tient à la fois des blés, de la lumière du couchant, un blond doré à reflets, quelque chose de lumineux et d'adorablement tendre. Qu'il s'agisse d'héroïnes bibliques, de la Vierge ou des saintes femmes ou d'héroïnes mythologiques, Trintoret a orné leur chef de tresses blondes enroulées au sommet de la tête, telle la nourrice qui se penche sur le Jean-Baptiste qui vient de naître, ou bien placées en diadème, ou bien entrelacées d'épis, de rubans, d'ornements divers ou enroulées de côté; des tresses surgissent de partout, s'entrelacent, se tordent comme un nœud de vipères. Le plus bel exemple est donné par la *Janeuse «Susanna»* du Musée de Vienne, qui a fait courir les foules à Paris, qui arrête longtemps les visiteurs du palais Pesaro tant est grande sa beauté, splendide la lumière qui irradie de ce corps gras et nacré.

Ces tresses lumineuses appartiennent aussi à l'adorable groupe de femmes assises à la table des *Noce de Cana*, dont l'une — la coquine — a le nez rouge; elles ornent également les têtes des quatre spectatrices, chef-d'œuvre de grâce, qui regardent d'un œil distraît la femme terrassée dans *l'Invenzione della Croce*.

Déjà, dans les calle vénitienes, sur les ponts de marbre, trottoir, au bruit sec de leurs talons de bois, des Italiennes qui ont enroulé leurs tresses comme le faisait le Trintoret. Mais ces tresses sont noires. Qu'est devenu le blond vénitien, l'adorable blond vénitien, beau comme la lumière?

S. BONARD.

C'est honteux ces usines à plaisir, elles devraient être interdites par la loi. Elles sont la honte de Paris et elles entretiennent la débâche des hommes, qui y viennent en foule parce que c'est bon marché. Voilà une bonne œuvre à faire pour vous, qui vous occupez de ces choses.

L'autre lettre, en date du 26 juin, proteste contre le scandale des placeurs de femmes, autorisés par la Préfecture de Police, et de leurs milliers de rabatteurs, hommes et femmes, qui s'attaquent à n'importe quelle jeune fille. Elle proteste contre l'ignoble exploitation par les frais, qui vont jusqu'à 55 et 60 fr. par jour, et elle ajoute:

On ferait bien de rechercher le compte en banque de ces Messieurs, réunis en une «Amicale». Leur argent n'est pas parti à l'étranger mais il ont acheté des lingots d'or, et ils en parlent à haute voix dans certains cafés de la Place Blanche. Police corrompue par eux, médecins également, dissimulation à l'achat de maisons qui valent pour la plupart des millions, et qui, sur l'acte de vente, ne figurent que par un simple achat de matériel. Il serait humain qu'une femme intègre, imposée par une loi, contrôle en permanence ce qui se passe dans ces maisons, le personnel y gagnerait et le fisc aussi.



Les femmes et la Société des Nations

Liste des femmes déléguées à la XVIII^e Assemblée.

AUSTRALIE: Mrs. Muscio, présidente du Conseil National de la N. Galles du Sud, déléguée suppléante.
GDE-BRETAGNE: Miss Irène Ward, députée aux Communes, déléguée suppléante.
CHINE: M^{lle} Hilda Yan, expert.
DANEMARK: M^{lle} H. Forchhammer, ancienne présidente du Conseil National des Femmes danoises, déléguée suppléante.
FINLANDE: M^{me} Mäkinen-Olliden, secrétaire de la Commission gouvernementale des accidents, déléguée suppléante.
FRANCE: M^{me} Malaterre-Sellier, vice-présidente de l'Alliance Internationale pour le Suffrage, conseillère technique.
HONGRIE: M^{lle} Hélène Apponyi, déléguée.
LITHUANIE: M^{me} S. Ciurlionis, déléguée suppléante.
MEXIQUE: S. E. M^{lle} Palma Guillén, ministre plénipotentiaire à Copenhague, déléguée.
NORVÈGE: M^{lle} J. Reutz, lic. sc. éc., déléguée suppléante.
PAYS-BAS: M^{me} C. A. Kluyver, directeur au Ministère des Affaires étrangères, déléguée suppléante.
POLOGNE: M^{me} Woytowicz-Grabinska, chef de division au Ministère de l'assistance sociale, déléguée suppléante.
ROUMANIE: M^{lle} Hélène Varesco, déléguée suppléante.
SUÈDE: M^{lle} K. Hesselgren, sénateur, déléguée suppléante.
SUISSE: M^{lle} S. Ferrière, membre du Comité International de la Croix-Rouge, expert.
TCHÉCOSLOVAQUIE: M^{lle} H. Bernardova, secrétaire au Ministère des Affaires étrangères, expert.
U. R. S. S.: S. E. M^{me} A. Kollontay, ministre plénipotentiaire à Stockholm, déléguée suppléante.

Soit 17 femmes membres de délégations de 17 pays. Elles étaient, en 1936, 16 pour 15 pays. Relevons que si, cette année, deux pays, le Mexique et la Suisse, ont pour la première fois, délégué

Séraphine

(Suite)

II

— Eh, bien, M^{me} Séraphine, que vous est-il arrivé? voilà huit jours au moins que je ne vous ai plus vue!

A cette question de M^{me} Le Barrier, la jeune fille répondit qu'elle avait été très occupée cette dernière semaine.

— La moisson cependant n'est pas encore commencée? demanda M^{lle} Le Kret, en pesant soigneusement du sucre.

Car c'était dans la chambre carrelée, cuisine et magasin à la fois de M^{lle} Le Kret, que cette rencontre avait lieu.

M^{lle} Le Kret, proprette et même élégante dans son costume vannetais, qui n'était plus guère porté à Port-Navalo, était épicière, mais une épicière aux manières si distinguées et au langage si choisi que les étrangers séjournant au bourg, amusés et attirés par cette caractéristique petite vieille, constituaient bien davantage sa clientèle que les habitants du village. Ce matin-là, M^{me} Le Barrier avait encore entendu sans sourciller l'histoire du naufrage du *Jeune Henri*, le bateau du frère de M^{lle} Le Kret, et celle des douze neveux que, «bien qu'étant demoiselle» elle avait élevés, mais heureuse d'une diversion, elle avait vite adressé la parole à Séraphine lorsque celle-ci était entrée.

— Non, la moisson n'est pas encore commencée

répondit Séraphine. On la fera tard cette année.

— Nous ne la verrons pas, dit M^{me} Le Barrier. Puis, lisant une interrogation dans les yeux de la jeune fille, elle ajouta:

— Oui. Des amis nous engageant vivement à aller les rejoindre à Douarnenez pour passer là-bas avec eux la fin des vacances, et nous partirions à la fin de la semaine. Je suis bien aise de vous rencontrer, M^{me} Séraphine, continua M^{me} Le Barrier, en baissant la voix, car...

La porte s'ouvrit. C'était Alexandrine, la femme du patron Kerdec, qui, sous couleur d'une emplette, venait annoncer à M^{lle} Le Kret que les fiançailles de Louis-Marie et d'Augustine étaient célébrées. Au travers d'une fenêtre, Alexandrine avait entrevu une réunion nombreuse et sa petite nièce lui avait dit: «Tante c'est le gala...»

Séraphine ne se joignit pas au concert d'exclamations qui éclata aussitôt. D'amères paroles de comparaison lui montèrent aux lèvres. Augustine était son amie; toutes deux elles avaient suivi autrefois l'école des sœurs à Arzon, et plus tard leur intimité s'était maintenue, peut-être en raison de l'analogie de leur situation. Car il y avait longtemps que Louis-Marie et Augustine pensaient l'un à l'autre, et leur pauvreté avait été le seul obstacle qui avait retardé leur mariage. Mais Augustine avait trouvé un emploi à Lorient, avait pendant trois ans économisé ses gains sou par sou, et maintenant... Ah! pourquoi, Séraphine ne pouvait-elle pas, elle aussi...

Après avoir paru, par politesse, s'intéresser à la nouvelle apportée par Alexandrine, M^{me} Le Barrier avait laissé les deux vieilles femmes à leur conversation, et s'était rapprochée de Séraphine.

— Je suis bien aise de vous rencontrer, reprit-elle à demi-voix, car je désirais vous parler. Ne connaissez-vous pas dans le bourg une jeune fille que je puisse emmener avec moi comme bonne d'enfants?

Séraphine ne répondit rien, et M^{me} Le Barrier continua:

— Je tiens beaucoup à une jeune fille honnête à laquelle je puisse confier mes enfants en sécurité. Vous me conviendriez tout à fait vous-même, mais comme je sais que vous ne pouvez pas quitter votre père, je vous demande seulement de me recommander quelqu'un...

— Partez-vous bientôt, Madame? interrompit Séraphine, en regardant M^{me} Le Barrier en face.

— Samedi prochain.

— Alors, Madame, si vous voulez bien de moi, je partirai avec vous.

Séraphine parlait du ton calme et décidé qui lui était habituel. Et cependant M^{me} Le Barrier la regarda avec surprise.

— Vous! s'écria-t-elle. Mais je croyais... — J'ai changé d'avis, Madame.

— Mais votre père vous laissera-t-il... — Il le faut bien, Madame.

— Alors, je vous engage, c'est entendu. Je suis très contente, je vous connais, vous êtes au courant de nos habitudes... Venez ce soir chez moi, et nous réglerons tout plus tranquillement qu'ici... Combien vous dois-je, M^{lle} Le Kret?...

Séraphine murmura quelques mots de remerciements, et se glissa hors de la chambre. Son sort était fixé.

Elle s'efforçait d'être joyeuse, mais au fond d'elle-même, elle se sentait triste et mécontente. En vain, cherchait-elle à se persuader que ces

trois années de dur labeur et d'assujettissement lui valaient bien le droit de travailler maintenant pour elle seule, et un instant même la pensée lui vint de retourner en arrière, de rompre son engagement. Mais elle fut retenue par l'obstination orgueilleuse que si souvent l'on rencontre chez les natures fortes et capables. Et puis, depuis la mort de sa mère, elle était trop accoutumée à être chez les natures fortes et capables. Et puis, depuis la mort de sa mère, elle était trop accoutumée à être chez les natures fortes et capables. Et puis, depuis la mort de sa mère, elle était trop accoutumée à être chez les natures fortes et capables.

Et résolument, elle reprit le chemin du bourg. Le père Kerdec, bien qu'il ne le témoignât guère, aimait sa fille au fond, il désirait la voir heureuse et déplorait la rupture de ses fiançailles. Il ne s'opposait donc pas à sa décision, il parut même touché lorsqu'elle supplia de faciliter la tâche de Joséphine, et de ne pas se laisser entraîner à boire plus que de raison. Joséphine, elle, était désespérée. Mais Séraphine ne se laissa pas ébranler par les supplications de la fille: moins que jamais, elle aurait consenti à revenir sur sa décision, maintenant qu'elle en avait fait part à d'autres.

Le temps passa vite, le samedi arriva. Joséphine, les yeux gonflés par les pleurs, Kerneur, plus ému qu'il ne voulait le paraître, escortèrent Séraphine jusqu'à la calle d'embarquement. Il était tard, on chargeait en hâte les derniers colis. Tandis que la sirène du *Goeland* déchirait l'air, Jean-Marie Kerneur tira sa fille à l'écart et lui dit à voix basse:

— Séraphine, j'ai fait un vœu. J'ai fait vœu de ne pas me griser une seule fois en ton absence. Je l'ai promis, Séraphine. Et je tiendrai ma parole.

1 Voir le précédent numéro du *Mouvement*.